



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-132325>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **24-132325**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : EPTB Eaux et Vilaine

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 25440124300012

Ville : LA ROCHE-BERNARD

Code postal : 56130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 56

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

Identifiant interne de la consultation : 2024-97

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Profil Acheteur <https://www.megalis.bretagne.bzh>

Adresse mail du contact : contact@eaux-et-vilaine.bzh

Numéro de téléphone du contact : +33 299908844

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : 1. Chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra produire les pièces suivantes réunies au sein d'un sous-dossier « candidature » : • Pièces Administratives - DC1 (pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat, déclaration sur l'honneur, désignation du mandataire, habilitation...) dûment complété et signé, - DC2 (chiffre d'affaires, redressement judiciaire...) dûment complété. • Capacité économique et financière Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé

(s) : Les capacités financières exigées sont les suivantes (sur la base des chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles à remplir dans le DC2) : - Pour le mandataire : sur les 3 derniers exercices, une moyenne de chiffre d'affaires d'au moins 2 millions d'euros hors taxe par an, - Pour l'architecte : pas de niveau minimum exigé. Les candidatures ne disposant pas de cette capacité financière ne seront pas admises. Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le maître de l'ouvrage s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : 1.** • Capacité technique et professionnelle Le candidat fournira les renseignements suivants : - Déclaration d'effectifs (à annexer au DC2) : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Présentation des fiches de travaux similaires exécutés au cours des 5 dernières années avec attestation de bonne exécution (à annexer au DC2). Les fiches de travaux qui ne seront pas appuyées par des attestations de bonne exécution ne seront pas prises en considération ; ces attestations doivent indiquer le montant, la période et le lieu d'exécution des travaux et préciser s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. o Pour l'entreprise spécialisée dans le traitement de l'eau : construction ou réhabilitation d'usines de capacité supérieure à 500 m³/h et mettant en œuvre un saturateur à chaux ; o Pour l'architecte : références dans le domaine d'usines d'eau potable ou à défaut en ouvrages hydrauliques dans le domaine de l'eau et de l'environnement (montant travaux > 1,0 M EUR HT) ; - Titre d'études et titres professionnels (à annexer au DC2) : indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de travaux similaires à ceux du marché ; - Liste des moyens techniques (à annexer au DC2) : déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché ; - Certificats de qualifications professionnelles (à annexer au DC2) : l'entité Adjudicatrice précise dans ce cas que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ; - Certificat de contrôle qualité (à annexer au DC2) (voir DCE)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 24/01/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix - 40 Note technique globale - 60

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de renouvellement du saturateur à chaux de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique à Férel

Code CPV principal - Descripteur principal : 45252126

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de renouvellement du saturateur à chaux de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique à Férel

Lieu principal d'exécution du marché : Plusieurs lieux

Durée du marché (en mois) : 13

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Autres informations complémentaires : Durée: voir documents du marché. Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, le Maître d'Ouvrage souhaite faire appel à ses partenaires privilégiés que sont les entreprises candidates à ses marchés publics. Conformément aux articles L2111-1 et L2112-2 du code de la commande publique applicable au 1er Avril 2019, l'opérateur économique retenue doit réaliser une action d'insertion sociale qui favorise l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Cette action d'insertion se traduira par la réservation d'heures de travail. Le candidat doit s'engager sur la réalisation d'une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Il sera réservé à cette action d'insertion un volume minimum d'heures de travail de 400 heures. Renseignements relatifs à la « clause d'insertion sociale » Fédération des Entreprises d'Insertion - Bretagne : Jean-Jacques COQUELLE - 06 11 77 10 99- jj.coquelle@lesentreprisesdinsertion.org Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement. Une visite obligatoire est prévue : - soit le mardi 3 décembre 2024. - soit le mercredi 11 décembre 2024. Les candidats devront faire leur demande de visite au préalable, avant le jeudi 28 novembre 2024 via le profil d'acheteur MEGALIS et se verront attribuer un horaire de visite en retour (visites séparées, une seule visite obligatoire par entreprise ou groupement). Une seconde visite facultative pourra être effectuée par les candidats le mercredi 8 janvier 2025. Le candidat prendra rendez-vous auprès du Maître d'ouvrage, via le profil d'acheteur MEGALIS, au plus tard le vendredi 20 décembre 2024. Il n'est pas prévu d'autre visite de site. Pour chaque visite, le nombre de visiteurs sera limité à 6 personnes au maximum par candidat. Les candidats devront transmettre la liste des personnes présentes (nom, prénom, entreprise, copie de carte d'identité ou passeport) au maître d'ouvrage 48 h avant la visite via le profil d'acheteur MEGALIS. Les personnes n'ayant pas été nominativement désignées ou n'ayant pas de justificatif d'identité le jour de la visite ne seront pas autorisées à pénétrer dans l'usine. Cette liste devra être envoyée sur l'espace dédié aux questions de la plateforme MEGALIS.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/11/2024